



Introduction

Afin de permettre aux pays de surveiller et de contrôler efficacement le commerce des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) et de prévenir le commerce illégal, qui est d'abord devenu un problème au milieu des années 1990, les Parties au Protocole de Montréal ont établi, en 1997, un système d'octroi de licences d'importation et d'exportation des SAO neufs, usés, recyclés et récupérés et des mélanges contenant des SAO. Si un système de licences seul n'est pas suffisant pour éliminer la contrebande de SAO, il donne aux autorités nationales un moyen de mieux connaître les sociétés autorisées à commercer légalement et à accorder les permis d'importation et d'exportation aux négociants légitimes en écartant les transactions non autorisées (intentionnelles ou non). Un tel système de licences est plus efficace quand il est associé à un système de quota qui fixe les niveaux d'importation et d'exportation autorisés.

Dans le cadre de ses travaux visant à aider les pays en développement à remplir leurs engagements dans le cadre du *Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone*, le Programme d'assistance à la conformité (PAC) ActionOzone du PNUE a lancé en 2006 le mécanisme en ligne de « consentement informel préalable en connaissance de cause » (iPIC) (avant cela, il s'agissait d'un système sur papier). Cette initiative a été élaborée et est gérée par ActionOzone pour aider les pays en développement à mieux gérer le commerce des SAO réglementées par le Protocole ; faciliter et surveiller le commerce des SAO et éviter les expéditions illégales ou non désirées. L'iPIC est une plate-forme sécurisée d'accès restreint qui compte actuellement 127 pays membres.

« 2020 a été l'année la plus fructueuse pour l'iPIC depuis sa création, avec près de 1000 requêtes ayant permis de passer au crible de 40 000 tonnes. »



LES AVANTAGES DE l'iPIC

- ✓ Echange rapide d'informations aidant à clarifier l'état des expéditions prévues de SAO et de HFC et à accélérer le commerce légal et à prévenir le commerce illégal ou non désiré de SAO
- ✓ Permet aux Parties de mieux surveiller les substances réglementées entrant et/ou sortant de leur territoire, assurant ainsi le respect du Protocole de Montréal par le pays
- ✓ L'iPIC est un outil utile qui peut être utilisé pour réduire les écarts entre les données sur les importations et les exportations, pour identifier et réduire le commerce illégal et les cas de non-conformité à la législation nationale
- ✓ L'iPIC contribue à établir des liens précieux et favorise de bonnes relations de travail entre le personnel responsable des pays partenaires commerciaux
- ✓ L'iPIC a contribué à clarifier l'état de plusieurs centaines d'expéditions suspectes ou incertaines depuis sa création et a été responsable de la prévention de centaines d'expéditions illégales, non autorisées et « indésirables ».

Qu'est-ce que l'iPIC ?

L'iPIC est un mécanisme volontaire et informel d'échange d'information sur des intentions d'échange commercial de SAO, de mélanges, de produits et d'équipement contenant des SAO. Il permet aux pays membres de l'iPIC de partager des informations sur les importateurs et exportateurs admissibles avec d'autres membres de l'iPIC par le biais d'une plate-forme en ligne sécurisée. Les points focaux désignés de l'iPIC peuvent également effectuer de simples consultations avec leurs homologues des pays partenaires commerciaux avant les expéditions prévues de SAO. Les points focaux régionaux de l'iPIC du PNUE peuvent fournir une assistance et un soutien précieux pour assurer le suivi de consultations spécifiques de l'iPIC.

L'iPIC a commencé comme un système manuel basé sur le papier et basé sur son efficacité, a été lancé comme une plate-forme en ligne en 2006. Il est géré par le PNUE ActionOzone pour aider les pays à faciliter et à surveiller le commerce des SAO et à éviter les expéditions illégales ou non désirées. L'iPIC est devenu une initiative mondiale volontaire

utilisée par environ 130 pays qui souhaitent renforcer la mise en œuvre de leur système national de licences pour les SAO et les HFC. En février 2020, la plate-forme iPIC a été révisée et améliorée, prenant en compte les commentaires et suggestions des utilisateurs réguliers.

Les Parties au Protocole de Montréal ont reconnu l'iPIC comme un outil ayant les moyens de lutter contre le commerce illégal de SAO. Les Parties ont par exemple encouragé certains pays spécifiques à participer au processus iPIC pour les aider à surmonter les difficultés d'être de nouveaux Membres. En outre, toutes les Parties ont été invitées à considérer la participation à l'iPIC comme un moyen d'améliorer l'information sur leurs importations potentielles de substances réglementées dans le but de réduire les différences entre les rapports sur les importations et les exportations de SAO et d'aider à identifier le commerce illégal ou les cas de non-conformité à la législation nationale.

La nouvelle plate-forme iPIC

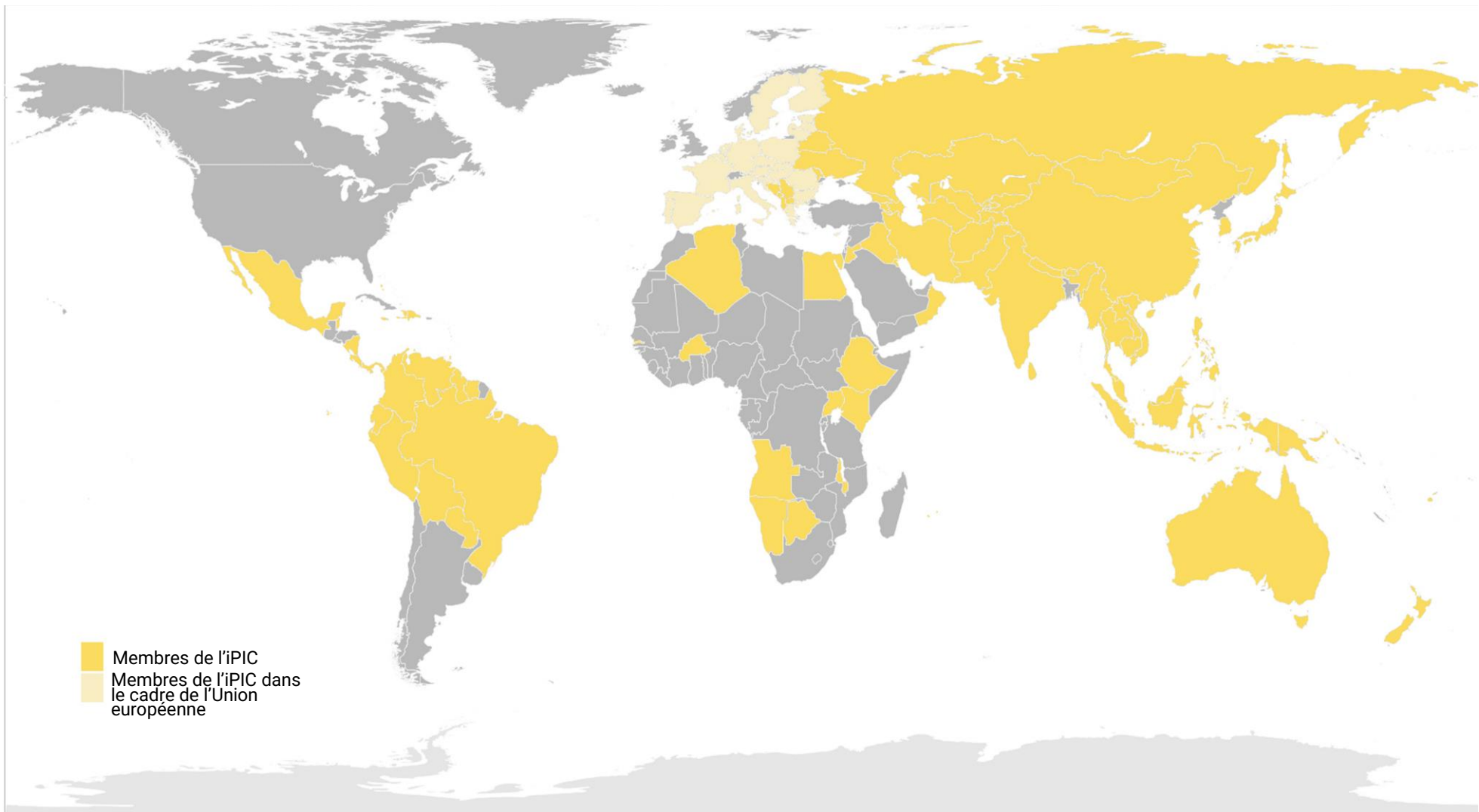
À la suite de consultations avec les utilisateurs actifs d'iPIC Online, en 2020, la plate-forme a été complètement mise à jour et révisée afin de simplifier davantage son utilisation et de fournir des informations simples et de base aux BNO, aux autorités commerciales et douanières afin de faciliter l'approbation des expéditions de SAO et la délivrance de licences d'importation et d'exportation appropriées.

Le nouveau système en ligne iPIC offre aux pays membres un accès plus standardisé et personnalisé et une sécurité accrue. Les principales améliorations et avancées sont les suivantes:

- ✓ Inclut maintenant les HFC et mélanges contenant des HFC, conformément à l'amendement de Kigali
- ✓ La nouvelle plate-forme iPIC est beaucoup plus facile à utiliser et la navigation y est plus fluide
- ✓ Une interface améliorée, des affichages graphiques et un fonctionnement simplifié
- ✓ Une saisie de données plus simple
- ✓ Un nouveau système de communication sécurisé et à accès restreint avec les partenaires commerciaux
- ✓ Un accès crypté, protégé par mot de passe avec une sécurité améliorée
- ✓ Un affichage graphique des données principales (individuelles et mondiales)
- ✓ Tous les pays peuvent s'engager activement et efficacement dans le processus iPIC
- ✓ Un moyen de plus en plus efficace de prévenir le commerce illégal et non désiré des SAO et des HFC

Le PNUE ActionOzone encourage tous les pays qui n'ont pas encore adopté l'iPIC à s'inscrire et utiliser l'outil pour une surveillance efficace des mouvements de SAO, HFC et autres substances réglementées. Les pays qui sont membres mais n'utilisent pas régulièrement le système sont encouragés à examiner la nouvelle plate-forme mise à jour et à voir à quel point il est maintenant facile de s'engager pleinement dans le processus iPIC.





Pays membres actuels de l'iPIC :

Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, *Antigua-et-Barbuda*, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas, *La Barbade*, Bélarus, Belize, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Burkina Faso, Cambodge, China, Colombie, Îles *Cook*, Costa Rica, *Dominique*, République dominicaine, Equateur, Egypte, Ethiopie, Union européenne, Îles Féroé, Fidji, Gambie, Géorgie, *Grenade*, Guyana, Haïti, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irak, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, *Kiribati*, Corée (République de), Koweït, Kirghizistan, République démocratique populaire lao, Malawi, Malaisie, *Maldives*, *Îles Marshall*, Maurice, Mexique, *Micronésie (États fédérés de)*, Moldavie (République de), Mongolie, Monténégro, Myanmar, Namibia, *Nauru*, Népal, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, *Niue*, Macédoine du Nord, Oman, Pakistan, *Palau*, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Fédération de Russie, *Saint-Kitts-et-Nevis*, *Sainte-Lucie*, *Saint-Vincent-et-les Grenadines*, *Samoa*, Serbie, *Seychelles*, *Singapour*, *Îles Salomon*, Sri Lanka, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, *Tonga*, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, *Tuvalu*, Ouganda, Ukraine, Ouzbékistan, *Vanuatu*, Venezuela (République bolivarienne du) et Viêtnam.

Information correcte à la date de publication ; les pays en texte *italique* ne sont pas affichés en raison de l'échelle de la carte.

Il ne s'agit pas d'une carte officielle de l'ONU, à des fins d'illustration seulement ; frontières non authentifiées. Carte : domaine public (Wikimédia)

2020 a été une année très importante pour l'iPIC. Au début de cette année nous avons lancé la nouvelle plateforme actualisée et améliorée. Elle a été très appréciée par les utilisateurs. De plus, et peut-être en lien avec ceci, 2020 a été l'année la plus fructueuse pour l'iPIC depuis sa création. En 2020, 946 requêtes ont été traitées au moyen de l'iPIC. Il s'agit d'une énorme progression dans l'utilisation. En termes de quantité de SAO et autres substances, cela représente presque 40,000 tonnes métriques scrutées par l'iPIC. Cela équivaut à 5 800 tonnes de PAO, ou à 72 millions de tonnes d'équivalent CO₂ de CFC, HCFC, tétrachlorure de carbone (TCC), HFC et autres substances.

La proportion du commerce empêché par le mécanisme iPIC en 2020, qui pourrait être un indicateur du commerce illégal ou non désiré, était relativement faible par rapport aux années précédentes. Sur les 40 000 tonnes métriques examinées, seulement 1 330 tonnes métriques (ou 5 %, voir la figure 1) ont été rejetées. Les quantités qui ont été enregistrées comme « aucune réponse/retrait » étaient élevées – 17 700 tonnes métriques (42 %). Ces cas incluent ceux où le PNUE n'a pas reçu de réponse des pays concernés sur le résultat final des requêtes iPIC. Il est donc probable qu'une partie de ceux-ci enregistrés comme « aucune réponse/retrait » ont également été rejetés.

Il est clair qu'en 2020, la grande majorité des requêtes liées aux HCFC, tant en termes de nombre de requêtes (voir figure 2) et la quantité de substance en tonnes métriques (voir la figure 3).

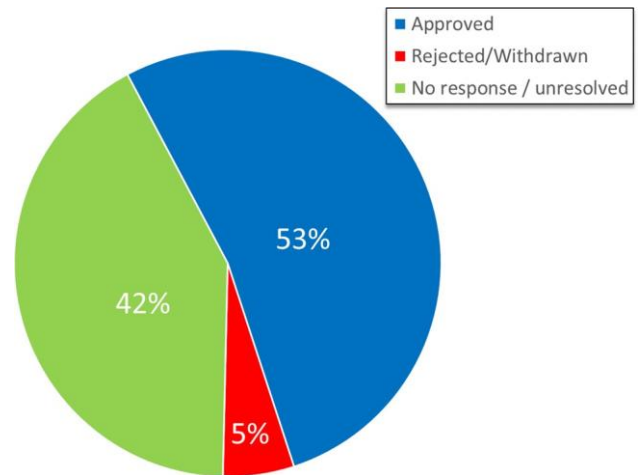


Figure 1 - Proportion de requêtes examinées par l'entremise de l'iPIC en 2020

Si l'on considère les tonnages potentiels d'appauvrissement de la couche d'ozone (PAO), une perspective quelque peu différente se dégage, comme l'illustre la figure 4. Bien que les HCFC représentent toujours la quantité la plus élevée en termes de tonnages de SAO filtrés par l'iPIC, il est clair qu'une quantité importante de CFC et de CTC a été examinée en plus de quantités plus petites, mais significatives de Halon et de bromure de méthyle (MeBr). Ces substances sont dignes d'être mentionnées étant donné qu'elles ont été complètement éliminées par le *Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone*, sauf pour certaines dérogations spécifiques.

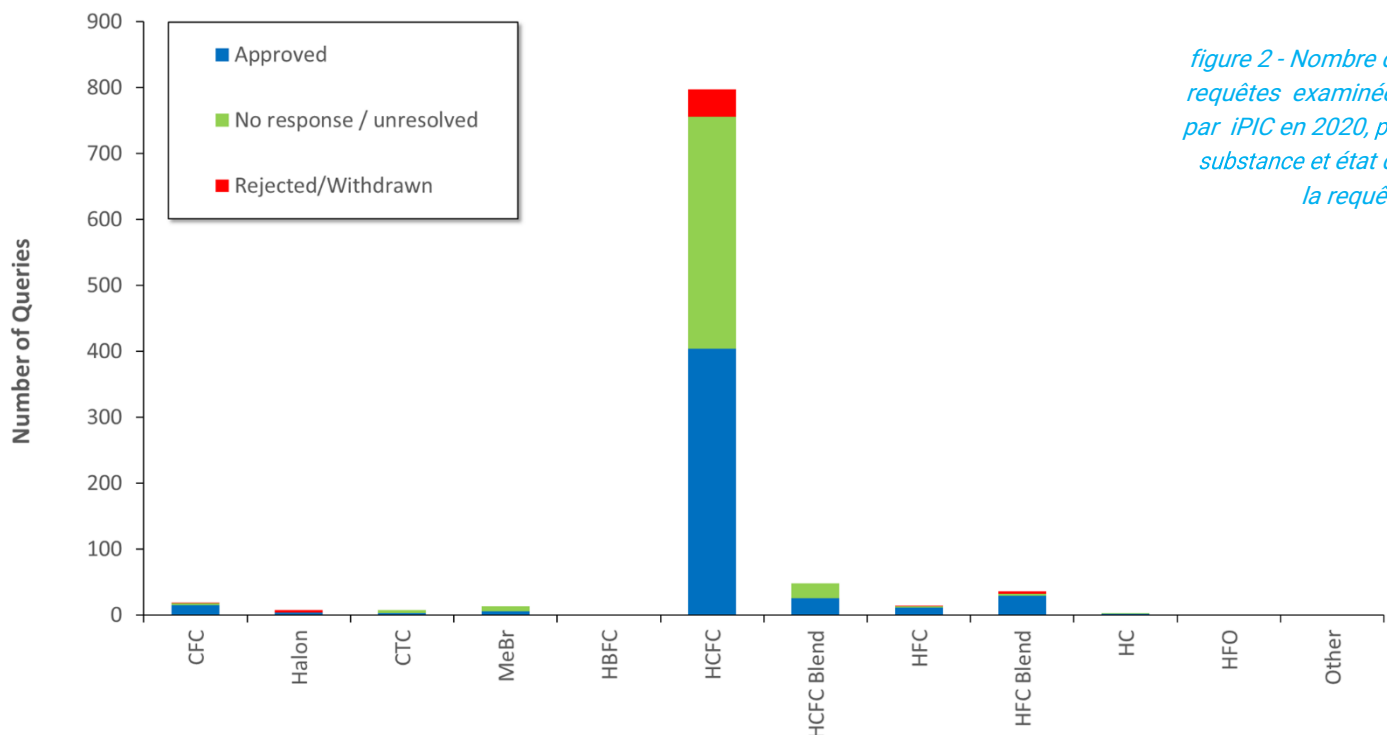
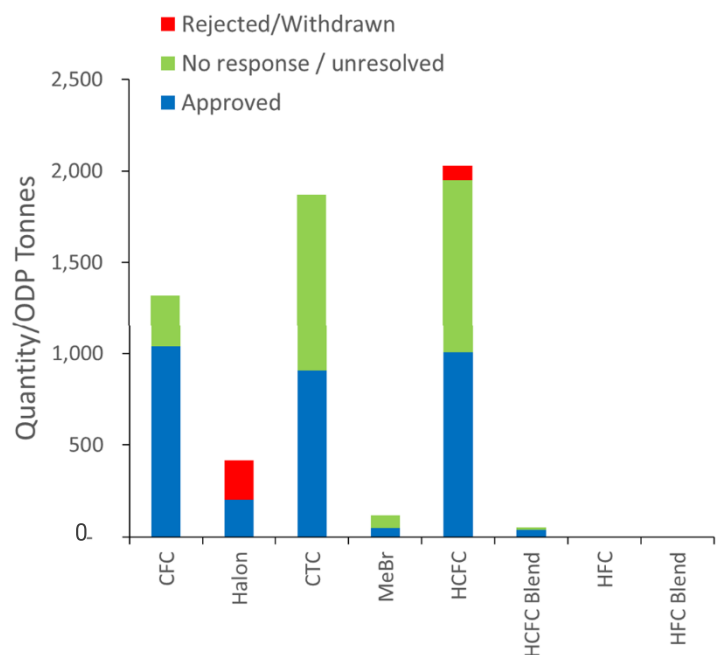
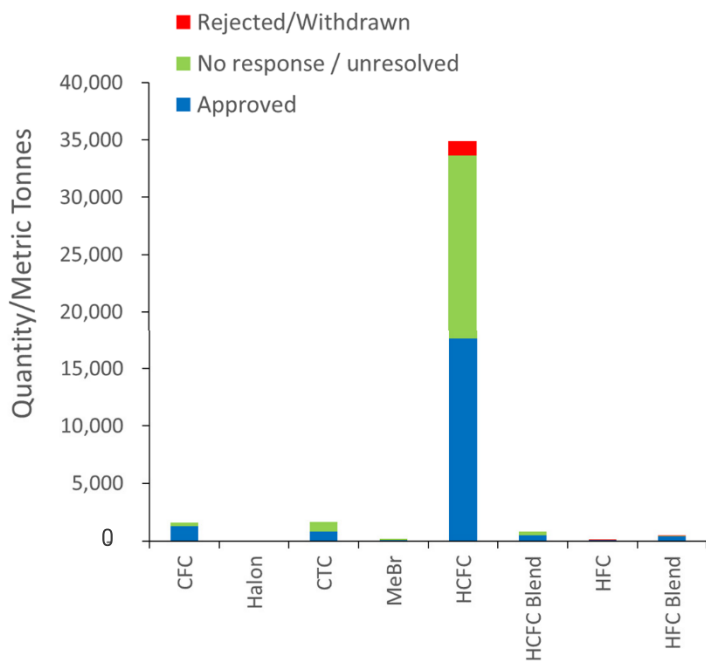


figure 2 - Nombre de requêtes examinées par iPIC en 2020, par substance et état de la requête



Quantités de substances examinées par iPIC en 2020 en tonnes métriques (figure 3, gauche) et en tonnes de PAO (figure 4, droite)

Les quantités de TCC examinées et autorisées par la suite étaient autorisées par dérogation aux fins de matières premières. Les échanges de bromure de méthyle étaient autorisés à être expédiés dans un certain nombre de pays à des fins de quarantaine et de pré-expédition, ainsi que certaines comme matières premières.

Parmi les halons examinés, certains étaient autorisés puisqu'ils étaient recyclés, mais trois demandes ont été refusées car l'importateur ne détenait pas la licence appropriée et que, dans un cas, une tentative d'utilisation d'une licence d'importation déjà utilisée précédemment a été détectée. Les CFC traités par l'iPIC, principalement du CFC-113, ont été importés d'Asie en Europe en vertu de dérogations légitimes.

La plus grande quantité de demandes d'importation rejetées a été pour les HCFC, représentant plus de 1 000 tonnes de PAO (18 000 tonnes métriques). Plusieurs d'entre eux ont été bloqués en raison de la présentation de faux permis ou de fausses licences. Une communication régulière et étroite entre les points focaux respectifs de l'iPIC a permis de prévenir ces activités illégales et le commerce illégal potentiel des HCFC.

Une pratique adoptée plus récemment par certains pays membres de l'iPIC est le dépistage des hydrofluorocarbures (HFC), une option qui est maintenant pleinement intégrée dans la plate-forme iPIC mise à jour. En 2020, 584 tonnes métriques de HFC et de HFC contenues dans des mélanges ont été

filtrées par l'iPIC, ce qui équivaut à 1,4 million de tonnes d'équivalent CO₂

Certains pays de la région Amérique latine ont confirmé le transit d'au moins 41 tonnes de PAO (1,3 million de tonnes d'équivalent CO₂) de HCFC par les zones de libre-échange et il convient de noter que ceux-ci ne sont jamais entrés officiellement sur leurs territoires et se sont rendus à leurs destinations finales.

Il est également intéressant de noter que les pays mènent des consultations iPIC non seulement pour les volumes élevés de substances réglementées, mais aussi pour de très petites quantités. Plusieurs requêtes ont été examinées par l'iPIC pour des quantités allant de 1 gramme à 1 kilogramme de SAO. Certaines de ces demandes concernaient des substances qui n'étaient plus autorisées à être commerciales et ont donc été rejetées.

L'assistance fournie par les points focaux régionaux du PNUE s'est avérée utile pour assurer le suivi auprès des partenaires commerciaux concernés dans le règlement de cas spécifiques. Par exemple, le PNUE a fréquemment donné suite aux pays importateurs et exportateurs pour clarifier si les expéditions prévues étaient acceptables ou autorisées, ce qui a permis d'éviter des retards inutiles dans le commerce ou de finaliser la consultation.

iPIC au fil des ans

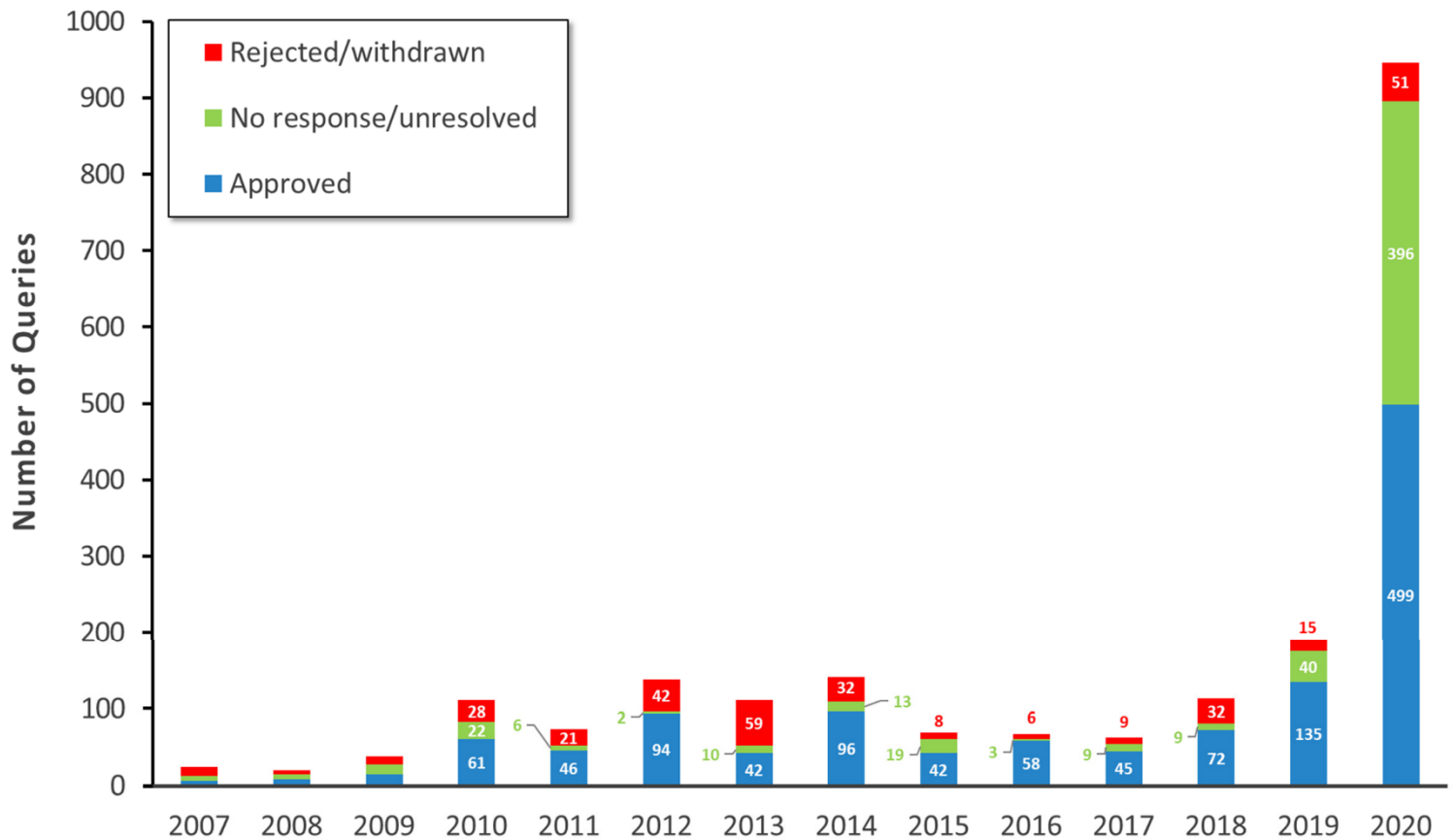


Figure 5. Résumé du nombre de consultations iPIC par an de 2007 à 2020

Le mécanisme iPIC a été créé en 2000 dans la région Asie-Pacifique. À partir du système papier original, il s'est développé avec le temps et est devenu une plate-forme mondiale avec la sortie de "iPIC online" en 2006, en termes de membres et de requêtes par an. La figure 5, ci-dessus, illustre le nombre de requêtes de 2007 à 2020. Avant 2020, le nombre de requêtes par année variait quelque peu, mais se situait en moyenne autour de 100 par an. Mais 2020 a été une année très différente, avec près de 10 fois plus de requêtes par rapport à la moyenne. La raison n'est pas claire, mais la nouvelle plate-forme améliorée et la sensibilisation environnante à l'iPIC pourraient avoir contribué à ce succès.

La figure 6 illustre les quantités examinées par l'iPIC en tonnages métriques. Au cours des dix dernières années, l'iPIC a été utilisé pour traiter des milliers de requêtes afin de filtrer plus de 66 000 tonnes métriques de substances réglementées (environ 135 millions de tonnes d'équivalent CO₂). Au cours de cette période, le mécanisme iPIC a empêché plusieurs milliers de tonnes d'expéditions non désirées ou illégales de SAO et de HFC. Les statistiques de l'iPIC recueillies (et cela n'inclut pas les nombreux cas où le PNUE n'a pas été informé du résultat final des requêtes) montrent que des transactions illégitimes concernant plus de 6 700 tonnes métriques (environ 11 millions de tonnes d'équivalent CO₂) de substances réglementées ont été empêchées par l'utilisation du mécanisme iPIC.



Le dépistage des HFC est maintenant entièrement intégré à la plate-forme iPIC mise à jour

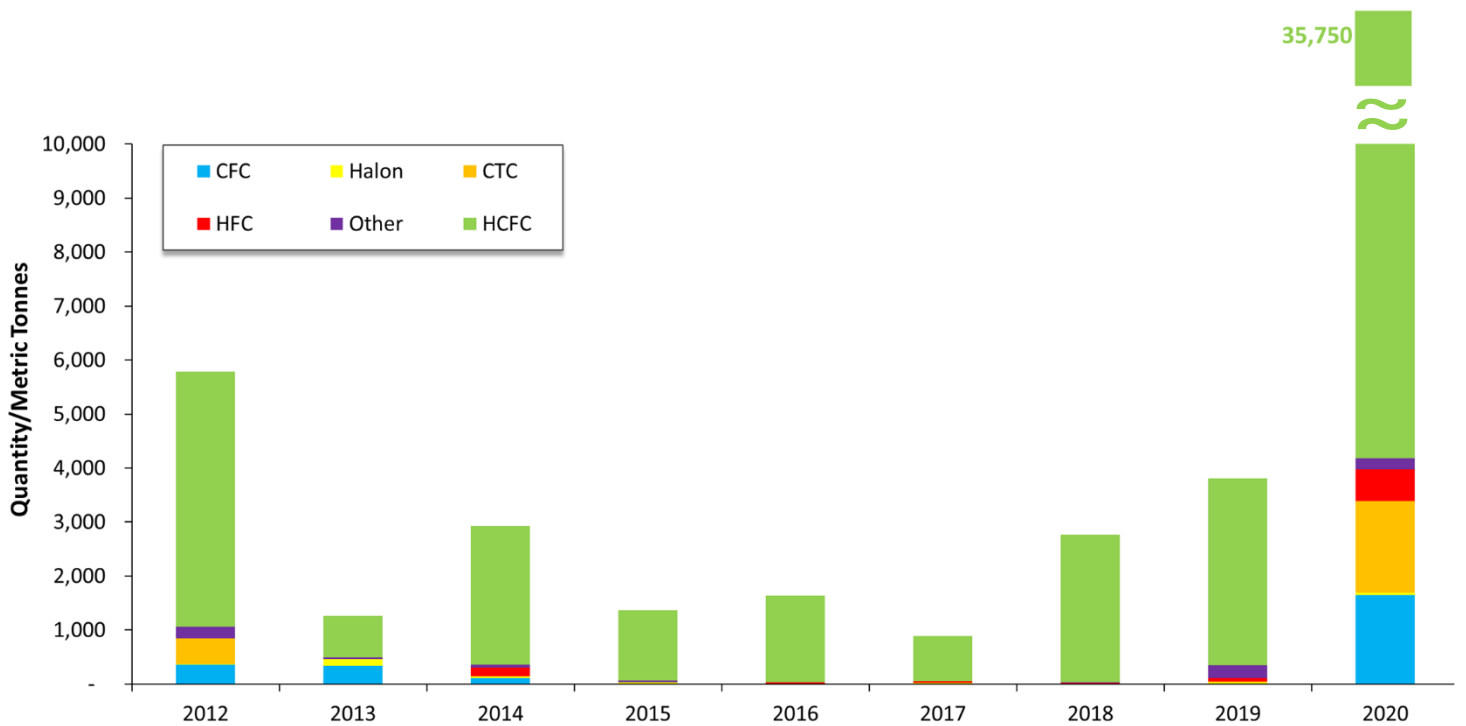


figure 6. Résumé de quantité de substances, en tonnes métriques, autorisées après consultations iPIC par année de 2007 à 2020. (Note : les données 2020 ne sont pas à l'échelle)

L'amendement de Kigali au Protocole de Montréal a été adopté en 2017, ce qui a ajouté au Protocole la réduction progressive de la production et de la consommation de HFC. Bien que les contrôles commerciaux ne soient pas encore nécessaires dans les pays en développement, les HFC sont déjà contrôlés par les pays développés et ont donc été ajoutés au mécanisme de l'iPIC. La figure 7 illustre les quantités examinées par l'iPIC en fonction de leur potentiel de réchauffement de la planète (tonnes d'équivalent CO₂). Bien que les requêtes examinées par l'iPIC au cours des 7 dernières années soient dominées par

les HCFC, il est intéressant de noter que ces dernières années, les HFC commencent à faire l'objet d'un dépistage régulier par la plate-forme. Plus récemment, en 2020, 584 tonnes métriques de HFC et de HCFC contenues dans des mélanges ont été examinées par l'iPIC.

Bien que d'autres SAO comme les CFC, les halons et le TCC apparaissent fréquemment en petites quantités, des quantités considérablement importantes ont été vérifiées par l'iPIC en 2020, comme indiqué ci-dessous.

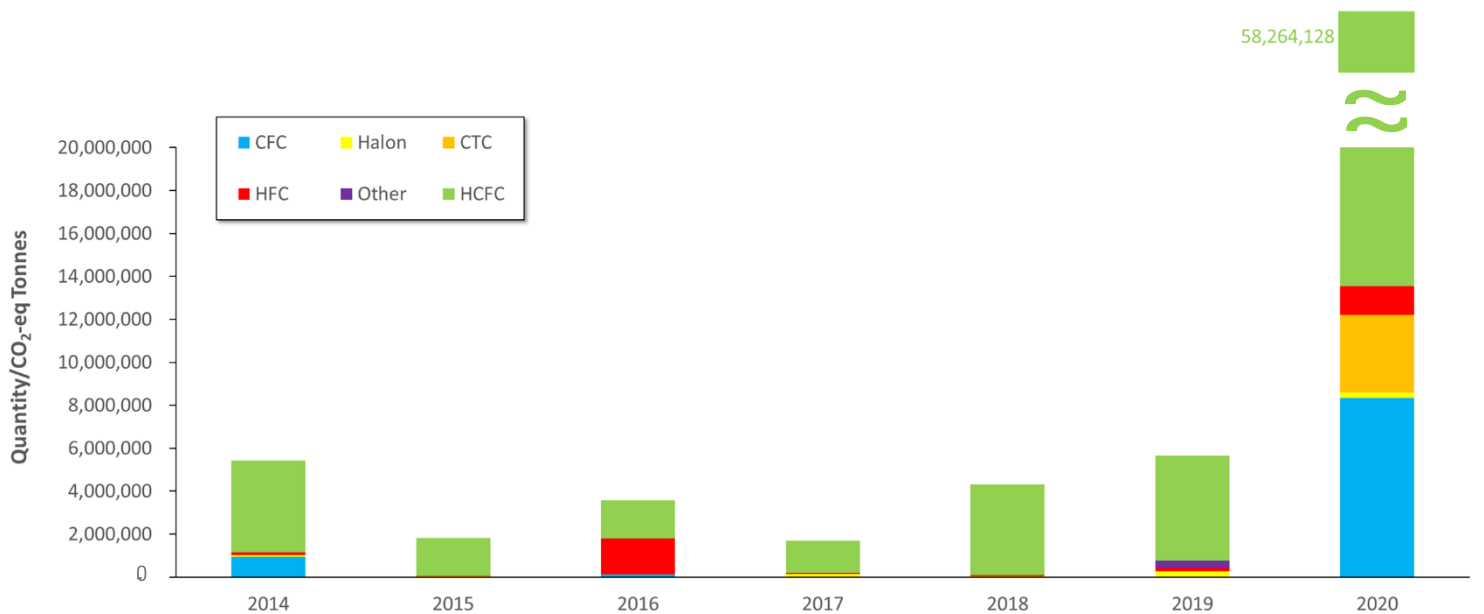


Figure 7. Résumé de la quantité de substances, en tonnes d'équivalent CO₂, autorisées après consultations iPIC par an de 2014 à 2020. (Note : les données de 2020 ne sont pas à l'échelle)

Participer à l'iPIC

Lors de la 24^{ème} réunion des Parties au Protocole de Montréal, toutes les Parties ont été invitées à considérer la participation à l'iPIC comme un moyen d'améliorer l'information sur leurs importations potentielles de substances réglementées dans le but de réduire la différence entre les rapports d'importations et d'exportations de SAO et d'aider à identifier le commerce illégal (décision XXIV/12).

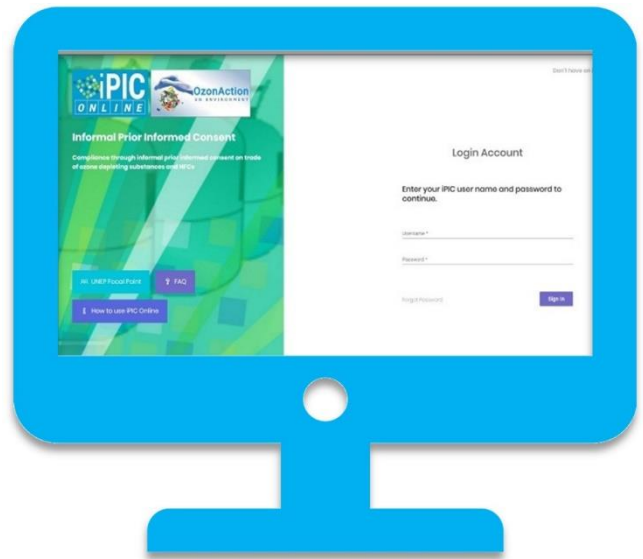
Le PNUE ActionOzone encourage tous les pays qui n'ont pas encore adopté l'iPIC à s'inscrire et à utiliser l'outil de surveillance efficace des SAO, des HFC et d'autres substances réglementées. Les pays qui sont adhérents, mais qui n'utilisent pas régulièrement le système, sont encouragés à examiner la nouvelle plate-forme mise à jour et à voir à quel point il est maintenant facile de s'engager pleinement dans le processus iPIC.

L'efficacité de l'iPIC peut être progressivement améliorée en étant plus largement adopté et utilisé.

La participation à l'iPIC est simple. Sur demande d'un pays, le PNUE lance le processus en créant une nouvelle page membre et un compte pour ce pays. Les points focaux désignés reçoivent un message de notification par e-mail contenant leurs informations d'accès au système en ligne iPIC et un lien à valider. Le pays est maintenant membre

« iPIC a été utilisé pour filtrer plus de 66 000 tonnes métriques de substances réglementées »

www.ozonaction.org/ipic



de l'iPIC et, à ce titre, a maintenant accès à iPIC en ligne et à toutes les informations pertinentes, y compris les coordonnées de tous les points focaux iPIC.

Pour en savoir plus :



Visitez la plate-forme iPIC Online sur www.ozonaction.org/ipic



Voir le dépliant présentant la nouvelle plateforme iPIC :

<https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31484/8127NewIPICflyer.pdf?sequence=1&isAllowed=y>



Les points focaux régionaux iPIC du PNUE sont prêts à fournir une assistance précieuse et un suivi spécifique aux requêtes, et peuvent répondre à toutes vos questions. Contactez vos coordinateurs régionaux PNUE ActionOzone : <https://www.unep.org/ozonaction/networks>



Contactez les administrateurs iPIC :

unep-ozonaction-ipic@un.org